

L'ANGE GABRIEL,

JOURNAL POLITIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE, etc.



SEXTIDI, 26 Nivôse, An VIII.

Tria sunt omnia, et ipsum ter in omnem partem se diffundit.
ARISTOT. I. 1. de Calo.

Lettre de Bonaparte au roi d'Angleterre. — Réponse et déclaration parfaitement contre-révolutionnaire du gouvernement anglais. — Opinion des journaux anglais sur cette déclaration. — Ultimatum du roi de Prusse. — Départ de l'ambassadeur espagnol. — Requête de Paul Ier. à Louis XVIII. — Lettre du ministre de la police sur un dîner aux Brotteaux de Lyon. — Précipitation de l'armement dans les ports de l'Angleterre. — Nouvelles diverses.

Ce Journal qui paroît tous les jours, est du prix modique de 25 francs pour trois mois; de 21 francs pour six mois; et de 40 francs pour un an franc de port. On sera libre de ne souscrire que pour un mois, en payant 4 fr. On envoie les lettres et l'argent, affranchis, à l'adresse du directeur de l'Ange Gabriel, rue du Cimetière-St. André-des-Arcs, n°. 9., à Paris.

ANGLETERRE.

Londres, 7 janvier (17 nivôse).

Correspondance (1) entre Bonaparte et le gouvernement anglais.

Le ministre des relations extérieures de la république française, au lord Grenville, ministre des affaires étrangères.

Mylord,

J'expédie par l'ordre du général Bonaparte, premier consul de la république française, un courrier à Londres. Il est porteur d'une lettre du premier consul de la république pour S. M. le roi d'Angleterre. Je vous prie de donner les ordres nécessaires pour qu'il puisse vous la remettre sans intermédiaire. Cette démarche annonce d'elle-même l'importance de son objet.

Recevez, mylord, l'assurance de ma plus haute considération.

Ch. - Mau. TALLEYRAND.

Paris, 5 nivôse, an 8 de la républ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. SOUVERAINÉTÉ DU PEUPLE.
Liberté. Egalité.

Bonaparte, premier consul de la république, à sa majesté le roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Paris, 5 nivôse an 8.

Appelé par les vœux de la nation française à occuper la première magistrature de la république, je juge convenable, en entrant en fonctions, d'en donner communication directe à votre majesté.

¹ Nous avons traduit la lettre de Bonaparte, ainsi que toute cette correspondance, d'un journal anglais. Nous les figurons absolument comme elle le sont dans l'original.

La guerre qui depuis huit années a ravagé les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'y a-t-il point de moyens de parvenir à s'entendre?

Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, dont la puissance et la force sont plus grandes que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à l'idée d'une vaine grandeur, les bienfaits du commerce, de la prospérité intérieure et du bonheur des familles? Comment ne sentent-elles point que la paix est aussi glorieuse que nécessaire?

Ces sentimens ne peuvent être étrangers au cœur de votre majesté, qui règne sur une nation libre, et dans la seule vue de la rendre heureuse.

Votre majesté ne verra dans cette ouverture que mon sincère désir de contribuer efficacement à une pacification générale, par une démarche prompte, franche et débarrassée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des états foibles, ne prouvent, dans ceux qui sont forts, que le désir mutuel de se tromper.

La France et l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-tems encore, pour le malheur de toutes les nations, retarder le moment de leur épuisement absolu; mais j'oserai le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui enveloppe le monde entier.

De votre majesté,

Signé BONAPARTE.

Réponse.

Downing-Street, 5 janvier 1800.

Monsieur,

J'ai reçu et mis sous les yeux de sa majesté, les deux lettres que vous m'avez transmises, et sa majesté ne voyant pas de raison de se départir des formes établies depuis long-tems en Europe, pour traiter avec les états étrangers, m'a ordonné de vous transmettre en son nom la réponse officielle que je vous envoie ci-incluse.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, monsieur, votre très-humble serviteur,

Signé GRENVILLE.

Au ministre des affaires étrangères, etc., à Paris.

NOTE.

Le roi a donné des preuves fréquentes de son désir sincère

pour le rétablissement de la tranquillité durable de l'Europe. Un vain et faux désir de gloire ne l'a jamais engagé dans aucune guerre. Il n'a eu d'autre vue que celle de maintenir, contre toute agression, les droits et le bonheur de tous ses sujets.

C'est pour le maintien de ces droits et de leur bonheur qu'il a repoussé une attaque qu'il n'avoit pas provoquée ; et c'est pour les mêmes motifs qu'il est encore obligé de combattre. Il ne peut pas espérer que cette nécessité soit éloignée entrant, dans le moment actuel, en négociation avec ceux qu'une révolution a placés, depuis si peu de tems, à la tête de l'autorité en France, puisqu'aucun avantage réel ne peut résulter d'une pareille négociation, pour le grand et désirable objet d'une paix générale, jusqu'à ce qu'il paroisse clairement que les causes qui ont produit la guerre, qui l'ont prolongée et se sont déjà renouvelées plus d'une fois, ont cessé d'exister.

Le même système, auquel la France attribue justement tous ses malheurs actuels, est celui qui a déjà enveloppé le reste de l'Europe dans une guerre longue et destructive, et d'une manière depuis long-tems inconnue parmi les nations civilisées.

Pour l'extension de ce système, et pour l'extermination de tous les gouvernemens établis, les ressources de la France ont été, d'années en années, et au milieu de malheurs sans pareils, prodiguées et épuisées. C'est à cet esprit aveugle de destruction que les Pays-Bas, les Provinces-Unies, les Cantons-Suisses (anciens amis et alliés de sa majesté), ont été successivement sacrifiés. L'Allemagne a été ravagée ; l'Italie, quoique maintenant arrachée des mains de ses ravisseurs, a été le théâtre d'une rapine et d'une anarchie sans bornes. S. M. elle-même a été forcée de soutenir une guerre pénible pour l'indépendance et l'existence de son royaume.

Et ces calamités ne se sont point arrêtées aux bornes de l'Europe ; elles se sont étendues dans les parties du monde les plus reculées, et même dans des pays si éloignés par leur situation et par leurs intérêts du théâtre naturel de la contestation actuelle, que l'existence de cette guerre étoit peut-être inconnue à ceux qui se sont tout-à-coup trouvés enveloppés dans toutes ces horreurs.

Tant qu'un pareil système continuera à prévaloir, tant que le sang et les trésors d'une nation nombreuse et puissante pourront être prodigués pour l'appuyer, l'expérience a montré que la seule défense possible étoit celle d'une hostilité ouverte. Les traités les plus solennels n'ont fait que préparer la voie à une nouvelle agression, et c'est uniquement à une résistance vigoureuse qu'est dû aujourd'hui ce qui reste maintenant en Europe de stabilité dans les propriétés, de liberté personnelle, d'ordre social et de libre exercice de la religion.

Pour la sûreté de ces objets essentiels, S. M. ne peut donc point placer sa confiance dans une nouvelle assurance, dans une profession vague de dispositions pacifiques. De pareilles professions ont été mises en avant par tous ceux qui ont successivement employé les ressources de la France à la destruction de l'Europe, et qui tous indistinctement ont été déclarés par les régulateurs actuels, incapables de maintenir les relations d'amitié et de paix.

Il est vrai, la joie de S. M. sera grande quand elle verra que le danger auquel ses propres domaines et ceux de ses alliés ont été si long-tems exposés, a réellement cessé ; quand elle sera certaine que la nécessité de la résistance n'existe plus ; qu'après l'expérience de tant d'années de crimes et de misères, des principes meilleurs ont enfin prévalu en France, et que tous les projets d'une ambition

gigantesque et tous les plans de destruction qui ont mis en danger l'existence même de la société civile, sont enfin abandonnés : mais la conviction d'un pareil changement, quelque conforme qu'il soit aux vœux de S. M., ne peut résulter que de l'expérience et de l'évidence des faits.

Le gage assuré et le plus naturel de la réalité et de la permanence de ce changement, seroit le rétablissement de cette dynastie qui, depuis tant de siècles, maintenoit le bonheur intérieur de la France, et la faisoit respecter au dehors. Un pareil événement éloigneroit à l'instant, et dans tous les tems éloignera tous les obstacles aux négociations et à la paix ; il assureroit à la France la jouissance incontestée de son ancien territoire, et donneroit à toutes les autres nations de l'Europe, pour leur tranquillité et pour la paix, cette sécurité qu'elles sont maintenant forcées de chercher par d'autres moyens.

Mais quelque désirable qu'un pareil événement puisse être pour la France et pour le monde entier, sa majesté n'y attache pas exclusivement la possibilité d'une pacification solide et durable. Sa majesté ne prétend point prescrire à la France quelle sera la forme de son gouvernement, ni dans quelle main elle déposera l'autorité nécessaire pour conduire les affaires d'une grande et puissante nation. Sa majesté ne s'occupe que de la sécurité de ses propres domaines, de ceux de ses alliés et de la sûreté générale de l'Europe. Quand elle jugera que cette sécurité peut être obtenue de quelque manière, soit qu'elle soit le résultat de la situation intérieure du pays, dont la situation intérieure a causé le danger général, soit qu'elle soit le produit de toute autre circonstance, propre à conduire à la même fin, sa majesté embrassera avec ardeur l'occasion de concerter avec ses alliés les moyens d'une pacification immédiate et générale.

Malheureusement une pareille sécurité n'existe pas. Nulle garantie des principes qui dirigeront le nouveau gouvernement ; nul motif raisonnable pour juger de sa stabilité. Dans cette situation, il ne reste pour le présent, à S. M., qu'à poursuivre, de concert avec les autres puissances, une guerre juste et défensive, que son zèle pour le bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais ni de continuer au-delà de la nécessité à laquelle elle doit son origine, ni de cesser avant de leur avoir assuré la jouissance de leur tranquillité, de leur constitution et de leur indépendance.

Signé GRENVILLE.

Au ministre des affaires étrangères, etc. etc., à Paris.
Downing-Street. 4 janvier 1800.

Note du journaliste anglais. La lettre de Bonaparte écrite sur du beau vélin, empreint et orné de la figure de la liberté et des emblèmes de la république. Le courrier français avoit ordre de la remettre lui-même au roi, à Windsor ; et on a eu beaucoup de peine à le faire renoncer à son intention.

Il est résulté de la publication de ces nouvelles, que les trois pour cent consolidés, qui étoient l'avant-veille à 63, sont tombés ce jour-là (17 nivôse) à 61 et 7 huitièmes. Les journaux anglais qui connoissent le mieux l'esprit de la cour, ses dispositions et la teneur de son langage, n'hésitent pas d'affirmer que le ministère déclare par là, d'une manière formelle, qu'il ne consent à entrer en négociations qu'aux conditions, 1°. de notre renonciation solennelle et entière à tous les principes sur lesquels repose la révolution française ; et 2°. le rappel des Bourbons et des émigrés. La phrase où le ministère anglais dit que « S. M. ne prétend pas prescrire à la France la forme de son gouvernement », ne semble aux journalistes qu'une vaine

formule de ménagement envers le parlement et la nation de qui l'on attend des subsides, et à qui l'on n'ose pas dire absolument qu'on ne veut que la guerre. Cette réponse passe pour avoir été rédigée par M. Windham qu'on sait être le plus chaud partisan de l'ancienne dynastie française. Le *Morning-Chronicle*, qui regarde aussi cette réponse comme un manifeste très-cathégorique, prétend que Bonaparte ne peut y répondre que dans le langage d'Ajax luttant contre Ulysse : *Enlève-moi ou je t'enlèverai.*

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Situation de l'intérieur.

On nous mande de St.-Brieux, que des émissaires anglais sont de nouveau débarqués sur les côtes, et que l'objet de leur voyage est de connoître positivement la véritable situation de la chouannerie, afin de ne pas engager le gouvernement Britannique, sur de fausses données, dans de fausses démarches. Si l'on devoit juger de leurs forces par la jactance qu'ils affectent, on croiroit qu'ils sont assurés du succès; ils poussent leur domination jusqu'à exercer la haute police, en créant des tribunaux criminels; ils suppriment les institutions républicaines, et rétablissent les anciennes foires d'après le calendrier Grégorien. A Saint-Melois, ils ont fait juger et exécuter un homme qui avoit assassiné sa femme.

Plusieurs vaisseaux anglais sont à l'embouchure de la Vilaine, et font présumer un projet de débarquement. Les rebelles de la rive gauche sont passés dans le Morbihan, et ont emmené avec eux les bateaux et les grains qu'ils ont pillés. Ils disputent le passage de la Roche-Sauveur à la 22e. demi-brigade, qui sera forcée de les combattre. La proclamation des consuls est arrivée; mais il faut des troupes pour la soutenir.

Les chefs des royalistes ont les correspondances les mieux organisées et les plus actives; ils ne cherchent à gagner du tems que pour se fortifier au-dedans, et recevoir les secours promis du dehors.

L'Aigle (Orne) est toujours investi de royalistes, qui menacent de vouloir occuper cette commune. Déjà maîtres de l'abbaye de St.-Evroux, ils manifestent le projet de vouloir s'emparer de celle de la Trappe et des châteaux environnans. Il seroit d'autant plus dangereux de les laisser se fortifier dans ces différens postes, que s'ils y étoient une fois établis, il seroit très-difficile de les en chasser, à cause des forêts qui se communiquent sur plus de cinquante lieues de terrain.

PARIS, 25 nivôse.

— L'amiral Massaredo va résider à Paris en qualité d'ambassadeur près la république française. Le général Gravina le remplacera dans le commandement de l'escadre.

Le marquis de Musquitz est appelé à Madrid comme conseiller d'état.

— On dit que le colonel Mack doit repartir incessamment pour Vienne, et que l'affaire de son échange est terminée. Les militaires français qui ont causé avec cet homme célèbre et malheureux, trouvent que son esprit, ses connoissances sur la guerre et sur la politique, ne sont pas indignes de sa réputation.

— On propose de substituer à la prétendue garde nationale parisienne, aussi illusoire qu'elle est onéreuse, une garde soldée, qui ne feroit pas son service par procureur.

— On écrit de Londres, en date du 14 nivôse, que la flotte de Brest occupe maintenant tous les politiques; les uns la font passer dans la Méditerranée pour aller ravitailler Malte, et peut-être faire trembler le croissant dans ses

mors; d'autres l'envoient aux Grandes-Indes pour détruire la puissance des nouveaux maîtres de l'Orient; d'autres enfin qui n'aiment pas à voir de si loin, la font aborder tout bonnement en Irlande. Mais l'amirauté, pour ne pas être prise en défaut, a expédié des ordres aux commandans de ses flottes, dans tous ces parages, de se tenir prêts à la recevoir en quelque lieu qu'elle dirige sa course.

Tout est en mouvement dans nos ports; on arme de tous côtés, et la grande croisière de la Manche va encore être renforcée. L'amiral Bridport est venu ici chercher ses ordres, et est reparti sur-le-champ pour Plymouth.

— Les gazettes allemandes annoncent que Paul Ier. a demandé le cordon bleu à Louis XVIII.

— On affirme encore que l'empereur de Russie, influencé par l'Angleterre, a résolu de faire marcher une nouvelle armée contre la France. Elle agira sur le Rhin séparément de celle de l'Autriche. Ce monarque vient d'appeler à Pétersbourg le général Dumourier. Il lui a écrit, entr'autres choses, *qu'il étoit curieux de le voir.* En se rendant à l'invitation de l'empereur, Dumourier a passé à Mittaw, où il a été présenté au prétendant, qui lui a donné des lettres d'abolition ou d'oubli du passé.

L'Angleterre prépare deux débarquemens; l'un sur les côtes de France, avec les troupes russes, commandées par le baron de Vioménil; l'autre en Hollande; mais cette dernière expédition n'est pas aussi certaine, parce que l'on veut y faire coopérer la Prusse.

Il est constant que le gouvernement français a fait parvenir à Vienne des propositions de paix par l'ambassadeur d'Espagne.

— On trouve dans une feuille publique d'Allemagne, très-accréditée, l'article suivant de Ratisbonne, daté du 28 décembre (7 nivôse) :

» Il circule ici des notions sur le but de la mission du citoyen Duroc, envoyé par le consul Bonaparte à Berlin, et sur le succès qu'elle a eu. On croit savoir positivement qu'il n'a point été chargé de propositions de paix, mais d'un projet de neutralité armée dont il avoit été question à différentes époques entre la cour de Berlin et la république française, et dont le résultat devoit amener la paix avec l'Allemagne. Le cabinet de Berlin n'a pas jugé que les conjonctures présentes fussent de nature à favoriser un pareil projet, et le ministère doit avoir répondu au nom de sa majesté, qu'il exhortoit sérieusement le consulat d'adopter enfin des principes de modération qui pussent se concilier avec l'intérêt général de l'Europe, et une conduite franche et loyale qui permit aux autres puissances de se fier à sa parole; qu'au surplus, S. M. le roi de Prusse ne pouvoit se rendre le médiateur d'aucunes propositions de paix qui n'auroient pas pour base la restitution de la plupart des conquêtes que la France avoit faites. On assure que M. de Sandoz a reçu des instructions analogues à cette réponse ».

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Copie de la lettre écrite par le ministre de la police générale de la république, au général commandant la 19e. division militaire (Lyon.)

Paris, 23 nivôse an 8.

Vous me rendez compte, citoyen général, d'un dîner aux Brotteaux, entre plusieurs individus, et vous m'assurez qu'il y a été fait des propositions de nature à allumer le gouvernement.

Cette circonstance ne peut inspirer une inquiétude réelle; la réunion de quelques hommes ivres ou égarés, mérite tout au plus de fixer la surveillance d'un officier de police;

la vôtre doit se porter sur des objets d'un intérêt plus grand et plus conforme à la mission que vous avez reçue du gouvernement.

La division que vous commandez commence à éprouver de nouvelles agitations; des caisses publiques ont été pillées dans le Puy-de-Dôme; les égorgés ont repris dans la commune de Lyon le cours interrompu de leurs assassinats. Les républicains sont encore menacés; plusieurs ont été poignardés. Veillez sur leurs jours, général; il est beau de sauver la vie d'un citoyen; c'est le premier de vos devoirs, et ce doit être le principal objet de votre sollicitude.

Salut et fraternité.

Le ministre de la police générale.

Fouché.

TRIBUNAL.

Séance du 24 nivôse.

On reprend la discussion sur le projet de loi tendant à mettre en vente tous les marais salans. Il est combattu par Potiez (de l'Oise). Dans le compte présenté par le ministre actuel des finances, le 25 frimaire dernier, le déficit dans les dépenses de l'an 8 étoit, dit-il, évalué à 64 millions. Déjà une loi a ordonné la vente de plusieurs maisons nationales de Paris, estimées 10 millions. Une autre loi autorise le remboursement des rentes dues à la république, et cette opération doit produire 52 millions. Ainsi, le déficit est comblé moins deux millions. Comment donc veut-on aliéner précipitamment les marais salans? Pourquoi nous présenter toujours des ressources isolées de finances, tandis que tous les bons citoyens appellent une seule et unique loi sur cet objet? Veut-on imiter l'ancien directoire, qui, sous le prétexte de l'urgence de ses besoins, se faisoit accorder des fonds nouveaux pour des objets auxquels des lois avoient déjà pourvu? L'opinant conclut au rejet du projet, jusqu'à ce que le gouvernement ait présenté l'ensemble des mesures qui doivent assurer le service de l'an 8. Impression du discours — Baillet: Pour assurer le service de l'an 8, il ne suffit pas que des lois y aient pourvu, il faut des recettes effectives. Or, on ne peut se dissimuler que le rachat des rentes, dont a parlé Potiez, ne produira pas 52 millions, parce qu'il n'est que facultatif. Il en est de même de la vente décrétée de plusieurs maisons nationales de Paris. Peut-on garantir qu'elle s'effectuera, et faut-il laisser le gouvernement dans une incertitude funeste? La prudence commande qu'on lui prépare des ressources supplémentaires, et la vente des marais salans est une de celle qui est le plus conforme à l'intérêt public. En effet, une triste expérience prouve combien les propriétés nationales sont mal administrées. Les marais salans ne produisent au trésor public qu'une foible portion du revenu auquel on auroit droit de prétendre. Il vaut donc mieux les vendre. Impression. La discussion est fermée. Sur 77 membres présents, 72 votent pour le projet, et 5 contre.

CORPS LÉGISLATIF.

Séance du 24 nivôse.

La séance a été secrète, et l'on y a continué la discussion du règlement.

ANNONCE.

Résultats Possibles de la Journée du 18 Brumaire an VIII, ou continuation des Essais sur l'état actuel de la France, au premier Mai 1796; par le citoyen FONVIELLE aîné, de Toulouse.

(4)

Vol. de 137 pages in-8°; Paris, chez l'auteur, rue Honoré, maison d'Angleterre, en face du Palais-Egalité, et Surosne, libraire, seconde cour, Palais-Egalité. Prix, 3 fr. à Paris, et 4 fr. franc de port, dans les départemens.

Quand le citoyen Fonvielle, qui avoit écrit déjà de fort bonnes choses avant les élections de l'an V, a vu notre 18 brumaire, il a pensé que son éloignement absolu de tout ce qui tenoit au gouvernement, cessoit d'être vertu; que d'une amélioration radicale dans nos finances, dépendoit le succès de cette journée depuis long-tems nécessaire; et en conséquence, il a dirigé toutes ses vues vers les moyens d'obtenir cette amélioration. Son ouvrage, divisé en trois parties, traite dans la première de l'administration en matière de finance; dans la seconde, du matériel des finances: c'est là qu'il classe les dépenses, et discute les impôts; et enfin la troisième partie traite de la richesse nationale, et sur-tout de l'établissement d'une banque de propriétaires. On ne sauroit nier que le citoyen Fonvielle, n'ait de grandes connoissances sur ces objets, et qu'il ne les applique d'une manière aussi juste, que lumineuse. Nous croyons que son travail peut devenir très-utile à ceux qui s'occupent de cette branche de prospérité publique, lors même qu'ils critiqueroient ses systèmes, et rejetteroient ses plans. Peut-être auroit-il pu mettre plus de précision dans son style; mais la célérité avec laquelle il a voulu publier des vues dont le bonheur de la patrie lui paroissoit dépendre, lui servent d'excuse. En même tems que son esprit a fait preuve de talens, son patriotisme a cru faire preuve de courage, parce qu'en publiant ses idées, il a imaginé braver les jugemens les plus contradictoires, marcher entre deux précipices, fronder en même tems, et à les censures de Mittau, par qui il s'est cru déjà signalé comme un républicain dangereux, pour avoir osé ne pas désespérer des ressources impérissables de la France républicaine, de la stabilité de son gouvernement actuel; et les anathèmes d'une poignée d'imbéciles républicains, qui pouvoient ne voir en lui qu'un royaliste, un émissaire de Pitt, un agent de je ne sais qui! Nous ne supposons pas que le citoyen Fonvielle se soit créé des fantômes pour exercer son courage; nous croyons ses appréhensions sincères; mais nous dirons qu'il ne suffit pas d'avoir des connoissances pour être à l'abri des terreurs paniques.

Bourse du 25 nivôse.

| | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Amsterdam | Gènes 4 f. 6 c. |
| Cour. 57 1/8 1/4 | Livourne |
| Hambourg. . . 192 | Bâle 1 p. |
| Madrid 7 f. 38 c. | Lausanne |
| Cadix 7 f. 38 c. | |
| Lyon pair 25 j. | Bordeaux . . . 1/2 pert. à v. |
| Marseille. . . . 1/2 p. 20 j. | Montpellier . . . pair. 25 j. |
| Rent. pr. 10 f. 28 c. | Bon 114 f. c. |
| Tiers con. 18 f. 88 c. | Bons d'arrérage 93 f. 75 c. |
| Bons 2 1/2 1 fr. 20 c. | B. pour l'an 8. 65 f. c. |
| B. 3/4. 0 f. | |
| Café Martinique. 2 f. 85 c. | — d'Anvers. . . 2 f. c. |
| S. Dominique . . 2 f. 55 c. | Savon de Marseille. 1 f. |
| Sucre d'Orléans. 2 f. 5 c. | Eau-de-vie 3/6. 325 à 330 f. |

Spectacles du 26 nivôse.

THEATRE DE LA REPUBLIQUE ET DES ARTS. Relâche.
 THEATRE FRANÇAIS DE LA REPUBLIQUE. La Mère coupable.
 FRYDEAU. Le Collatéral.
 OPERA-COMIQUE. Don Carlos.
 MONTANSIER-VARIETES. Jocrisse changé de condition, la Marchande de Plaisirs, le vieux Bonhomme, Cadet barbier.
 JEUNES-ARTISTES. Pierre Luc, ou le Cultivateur du Mont-Blanc, le Parachûte.